



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tenue le
lundi 13 septembre 2021 à la salle du Conseil municipal du Centre F. P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : M. Daniel Charest, conseiller
M. Lucien Leblanc, conseiller
M. Francis Levesque, conseiller
Mme Mélanie Côté, conseillère

Étaient absents : M. David Ferguson, maire
M. Bertrand Breton, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

En l'absence de M. David Ferguson, maire, M. Lucien Leblanc, maire suppléant, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2021 - 09 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du procès-verbal du 09 août 2021
4. Administration
 - 4.1. Liste des comptes payés - août 2021
 - 4.2. Présentation des comptes à payer - août 2021
 - 4.3. Rapport de trésorerie - août 2021
5. Séance ordinaire du conseil municipal octobre 2021
6. Bouffard Sanitaire - Contrat Roll-off
7. Réparation des ponts
8. Entente sécurité incendie Matapédia
9. Comité Héritage Chemin Kempt
10. Chemin Bolton-Creek - panneau "Ralentir"
11. Comité consultatif d'Urbanisme
12. Réseau de Protection Animale BDC - Règlement sur les chiens
13. Coalition des Gaspésiens pour l'avenir du train - demande d'appui
14. Varia
15. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE, l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 13 septembre 2021 soit accepté tel que présenté.

2021 - 09 - 002 Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution n° 2021 - 09 - 003 Adoption du procès-verbal du 09 août 2021

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
il est RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le procès-verbal de la séance du 09 août 2021 soit adopté tel que présenté.

2021 - 09 - 004 Administration

2021 - 09 - 004 - 1 Liste des comptes payés - août 2021

Les comptes payés au mois de juillet 2021 sont révisés et acquiescés pour un montant total de 112 874,15 \$.

Résolution n° 2021 - 09 - 004 - 2 Présentation des comptes à payer - août 2021

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
ADMQ	959.13
ARPO - GROUPE CONSEIL	6 549.26
BOUFFARD SANITAIRE INC.	1 151.52
DÉCORATION BÉATRICE	44.84
ENTREPRISES ARMAND LAGACÉ & FILS INC.	259.32
MUNICIPALITÉ D'ESCUMINAC	2 063.00
GISÈLE LAVOIE	6.90
HYDRO-QUEBEC	36.79
KENT	28.04
MRC D'AVIGNON	2.52
PIÈCES D'AUTO BM	45.40
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	6 381.11
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE	1 351.25
TELUS	129.31
VISA DESJARDINS AFFAIRES	655.21
LE WEB SIMPLE.CA	315.07
Total à payer	19 978.67

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au 13 septembre 2021.



Hervé Esch

Directeur général et secrétaire-trésorier

2021 - 09 - 004 - 3 Rapport de trésorerie - août 2021

Le rapport de trésorerie est présenté tel que suit :

Solde d'ouverture	août 2021	115 438.78
<u>Revenus</u>		73 408.62
Taxes municipales	19 043.28	
Transferts reçus	-	
Autres revenus	54 365.34	
Marge de crédit	-	
<u>Dépenses</u>		- 122 658.59
Fournisseurs	22 191.70	
Salaires et cotisations	15 415.78	
Autres dépenses	84 996.11	
Frais bancaires	55.00	
Marge de crédit	-	
Solde de clôture	août 2021	66 188.81
Évolution	août 2021	- 49 249.97

Résolution n° 2021 - 09 - 005 Séance ordinaire du conseil municipal octobre 2021

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne pourra plus siéger à compter du 08 octobre 2021 du fait de l'organisation des élections municipales générales ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la séance ordinaire du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est d'octobre 2021 soit fixée au lundi 04 octobre 2021 à 18h30 à la salle du conseil du Centre communautaire F. P. Adams.

Résolution n° 2021 - 09 - 006 Bouffard Sanitaire - Contrat Roll-off

CONSIDÉRANT la proposition de renouvellement de l'entente de service Roll-off présentée par Bouffard Sanitaire Inc. en date du 14 juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente de service actuelle est en vigueur depuis le 1^{er} août 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoit que :

"L'entente a une durée de 3 an(s).

À l'échéance, l'entente se renouvellera automatiquement pour une période additionnelle de 90 mois à moins qu'un avis écrit n'ait été transmis par l'une ou l'autre des parties au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la fin de l'entente ou de l'un de ses renouvellements."

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est constate que cette entente s'est renouvelée automatiquement en date du 03 mai 2021 tel que prévu au contrat ;

QU' il n'y a pas lieu d'accepter les termes du renouvellement proposé le 14 juillet 2021 par Bouffard Sanitaire Inc.

Résolution n° 2021 - 09 - 007 Réparation des ponts

CONSIDÉRANT l'offre de services présentées par LFG Construction en date du 21 juillet 2021 pour la réparations de 4 ponts tel que demandé par le Ministère des Transport du Québec ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE cette offre de services au montant de 66 500,00 \$ avant taxes soit acceptée telle que présentée.

Résolution n° 2021 - 09 - 008 Entente sécurité incendie Matapédia

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Matapédia travaille au projet de construction d'une nouvelle caserne pour son service de sécurité incendie (SSI) et souhaite déposer une mise à jour auprès du programme de Réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM) ;

CONSIDÉRANT QUE le SSI de Matapédia intervient dans les Municipalités de Ristigouche-Partie-Sud-Est et Saint-André-de-Restigouche, en vertu d'une entente intermunicipale en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente intermunicipale a été modifiée pour y ajouter le financement de la nouvelle infrastructure et le mode de répartition des coûts entre les parties ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte les modifications apportées à l'entente et qu'elle autorise ainsi M. David Ferguson, maire et M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier à signer cette entente ainsi que tout autre document nécessaire à la mise en œuvre du projet de construction de la nouvelle caserne de Matapédia.

Résolution n° 2021 - 09 - 009 Comité Héritage Chemin Kempt

CONSIDÉRANT le sinistre intervenu le 04 août 2021 au Centre d'interprétation du chemin Kempt ;

CONSIDÉRANT QUE le comité Héritage Chemin Kempt a subi des pertes substantielles en ce qui concerne le contenu de l'immeuble dans ce sinistre ;

CONSIDÉRANT QUE la Mutuelle des Municipalités du Québec a confirmé une couverture jusqu'à hauteur de 72 311,00 \$ en tant que valeur de remplacement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est, dans ces circonstances exceptionnelles, accorde une avance de fonds d'un montant de 12 000,00 \$ au comité Héritage Chemin Kempt dans l'attente de l'indemnité d'assurance ;

QUE ce montant sera déduit de l'indemnité due au comité Héritage Chemin Kempt qui sera versée par la Mutuelle des Municipalités du Québec.

Résolution n° 2021 - 09 - 010 Chemin Bolton-Creek - panneau "Ralentir"

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est installe 2 panneaux routiers indiquant de ralentir au début du chemin Bolton-Creek.

2021 - 09 - 011 Comité consultatif d'Urbanisme

Le point ne nécessite pas de prise de décision du conseil municipal.

Résolution n° 2021 - 09 - 012 Réseau de Protection Animale BDC - Règlement sur les chiens

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est a pris connaissance du guide concernant le Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités de la MRC Avignon, désirent présenter un projet de partage de ressource en Gestion des enjeux animaliers dans le cadre du Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Avignon a proposé d'être responsable du dépôt de la demande de financement auprès du MAMH et d'assumer la gestion de la ressource partagée en gestion des enjeux animaliers ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est s'engage à participer au projet de partage de ressource en gestion des enjeux animaliers et à en assumer une partie des coûts selon la répartition qui sera définie entre toutes les municipalités participantes au projet et la MRC ;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale ;

QUE le conseil accepte la proposition de la MRC Avignon d'agir à titre d'organisme responsable du projet et d'assumer la gestion de la ressource partagée en gestion des enjeux animaliers.

Résolution n° 2021 - 09 - 013 Coalition des Gaspésiens pour l'avenir du train - demande

CONSIDÉRANT la correspondance datée du 20 août 2021 reçue de la Coalition des Gaspésiens pour l'avenir du train ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est donne son appui à cette coalition dans sa démarche envers la Députée de Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine, lui demandant son soutien pour le retour du service de VIA Rail sur le territoire gaspésien.

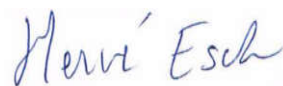
2021 - 09 - 014 Varia

Aucun point n'est ajouté.

Résolution n° 2021 - 09 - 015 Levée de l'assemblée

À 19h05, Mme Mélanie Côté propose de lever la séance.

Accepté.



Lucien Leblanc
Maire suppléant

Hervé Esch
Directeur général et secrétaire-trésorier